

Bulle
d'infos n° 23

JUILLET 2026

BIEN VIVRE A SAINT MARTIAL DE MIRAMBEAU

un Village, des infos...



SOMMAIRE

1

MOT DU MAIRE

2

HOMMAGE A UN GRAND HOMME

4

VIE MUNICIPALE

5

VIE MUNICIPALE

6

RÉTROSPECTIVES

8

ANIMATIONS A VENIR - A VOS AGENDAS !

10

LE S.I.P.M, C'EST QUOI ?

11

INFORMATIONS PISCINE MIRAMBEAU

12

RECETTES

13

JEUX

14-15

ENTREPRISES

16-17

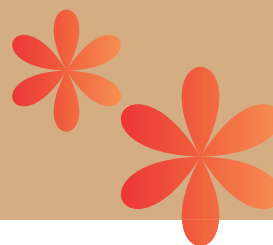
INFORMATIONS DIVERSES

18

NUMEROS UTILES



Le mot du Maire



Ce bulletin, annonciateur de la saison estivale et des vacances pour les enfants, est toujours synonyme de festivités et de moments de convivialité en famille ou entre amis. C'est également l'occasion de découvrir notre belle région touristique.

La commune demeure un acteur local dynamique en vous proposant, cette saison encore, de nombreuses animations.

Parmi les rendez-vous incontournables : le Festival des Notes Bleues le 4 juillet ; le 18 juillet, dans le cadre des Estivales de Haute-Saintonge, un concert de piano et de violon dans notre église ; les 15 et 16 août, la Fête de la Terre ; le 5 septembre, la traditionnelle marche semi-nocturne organisée par l'association de chasse ; le 12 septembre, une soirée d'animation ; et enfin, le 19 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, un rallye à la découverte du patrimoine de notre commune, qui se clôturera par une visite guidée de notre église et une animation musicale.

Tout ce dynamisme qui anime notre commune est le fruit de l'implication des bénévoles de nos associations, de l'engagement de la municipalité, mais aussi de la fidélité des habitants et des visiteurs des communes voisines qui apprécient la qualité des événements proposés.

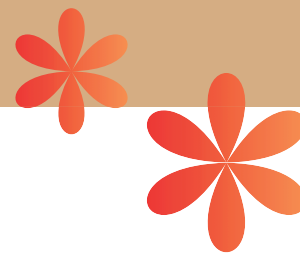
Ce bulletin est également l'occasion de rendre hommage à Monsieur Jean Monnereau, qui nous a quittés à l'âge de 102 ans. Son parcours témoigne d'une passion pour le travail bien fait, de la transmission des savoirs et d'un engagement constant au service des autres.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager un moment de convivialité lors de l'une de ces manifestations.

Je vous souhaite une agréable saison estivale ainsi que de très bonnes vacances.

Bruno Robert
br.maire@saintmartialdemirambeau.fr
06.32.25.67.55

Hommage à un Grand Homme



Hommage à Jean Monnereau qui nous a quitté à l'âge de 102 ans

Une vie de foi, de travail et d'engagement

Quel a été le parcours de Jean Monnereau, ce Parisien de banlieue, homme passionné et profondément engagé, avant son installation au Moulin de la Garde dans les années 1980.

Jean Monnereau naît dans un contexte familial difficile. Son père, Alfred Monnereau, né à Saint-Martial en octobre 1895, décède alors que Jean n'a que trois ans et demi. Quatre mois plus tard, son jeune frère Guy disparaît à son tour. Ces drames successifs plongent sa mère, Andréa, dans le dénuement matériel et une profonde détresse affective.

Pour faire face à la situation, Jean est placé en pension pendant plus de cinq ans. Malgré ces épreuves, il se montre studieux et obtient avec succès son certificat d'études en 1936, alors qu'il est dans sa douzième année.

À treize ans, il décide d'apprendre le métier de tailleur de vêtements. En parallèle, il effectue diverses tâches de conciergerie, sa famille vivant dans une loge de concierge. En 1939, son patron décède et Jean perd son emploi à seulement quinze ans.

Pour subvenir aux besoins de la famille, Jean travaille à « La Guêtre Moderne », où il apprend à poser des œillets sur des guêtres et des chaussons, puis à découper le cuir. Mais l'atelier ferme durant les premières années de la Seconde Guerre mondiale.

C'est à cette époque que Jean découvre la foi avec la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) et demande le baptême.

Il est ensuite embauché aux Archives nationales comme planton. À dix-sept ans, une employée lui propose d'apprendre la reliure. Il accepte cette opportunité et suit trois années d'apprentissage à la Bibliothèque Nationale. Il obtient son CAP et découvre la beauté des livres anciens et des ouvrages reliés.



Parallèlement, son engagement au sein de la JOC s'intensifie. Responsable local, puis fédéral, il devient finalement permanent national du mouvement.

En 1947, il épouse Jeanine, qu'il a rencontrée à la JOC.

Durant les années qui suivent, Jean exerce plusieurs métiers, notamment chez un tailleur sur mesure. Il poursuit également des cours du soir de reliure avant d'obtenir un emploi chez un relieur en 1950.

Dans cette période il milite activement au sein du Mouvement Populaire des Familles (MPF), engagé dans l'aide aux familles. Il participe également à la création de l'Action Catholique Ouvrière (ACO).



Hommage à un Grand Homme



Très impliqué dans les questions sociales, il mène des actions en faveur du logement et de la lutte contre la pauvreté. Il crée une laverie coopérative. Syndiqué à la CFTC, il s'engage aussi au sein du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement).

Jean et Jeanine donnent un témoignage remarquable de solidarité familiale. Bien qu'ils aient déjà cinq enfants, ils décident d'adopter les trois enfants de la sœur de Jean, Annie, après le décès de celle-ci.

Son engagement à l'ACO le conduit à occuper emploi de permanent. Il est notamment responsable du journal Témoignage et participe à des émissions de télévision en 1958. Ses interventions portent sur la condition ouvrière, la vie de l'Église catholique et les relations internationales.

profondément humain, animé par la foi, la solidarité et le souci du bien commun.

Il est vivement intéressé par le concile lancé par le pape Jean XXIII, qu'il aura l'occasion de rencontrer dans le cadre de ses responsabilités à l'ACO. Il milite pour une Église plus ouverte, plus à l'écoute des plus pauvres, davantage à l'écoute de ses membres laïcs.

En 1967, son mandat de permanent de l'ACO prend fin et Jean suit avec succès des cours du soir de journalisme.

Jean termine son épopée parisienne comme sous-directeur puis directeur du service des cours à distance du Comité Central de Coordination de l'Apprentissage (CCCA) du bâtiment et des travaux publics. Il sera très actif dans la mise en place de l'apprentissage en alternance dans le secteur du BTP.

À l'approche de la retraite, Jean et Jeanine renouent avec leurs racines charentaises. En 1977, ils acquièrent le Moulin de la Garde, qu'ils rénovent avant de s'y installer définitivement.

À peine arrivé à Saint-Martial, Jean met son dynamisme au service du territoire. En 1985, il crée l'association « Mirambeau Développement Plus », dont l'objectif est de faire connaître la région, son patrimoine, ses produits et ses artisans. L'association organise des visites guidées, pour les groupes comme pour les particuliers, souvent accompagnées de repas à la ferme.

En 1987, fort de son expérience de reliure, Jean a su faire partager sa passion en proposant à la municipalité de créer un atelier de reliure au sein de l'association « La Bonne Rencontre ». Ce club devient rapidement un lieu de transmission et de convivialité. Outre les rencontres régulières du samedi, Jean organise des stages. Il recevait chaque année une classe du canton afin d'initier les élèves à relier eux-mêmes un ouvrage qu'ils avaient écrits au cours de l'année scolaire.

Jusqu'à la fin de sa vie, Jean demeure fidèle à ses convictions. Il continue de servir l'Église dans le cadre de la paroisse, du CCFD et, avec Jeanine, du Secours Catholique.

Le parcours de Jean Monnereau témoigne d'une existence marquée par le courage face aux épreuves, la passion du travail bien fait, la transmission des savoirs et un engagement constant au service des autres. De la banlieue parisienne à Saint-Martial, il aura laissé l'image d'un homme profondément humain animé par la foi, la solidarité et le souci du bien commun.





Bien vivre ensemble : préserver la tranquillité

La qualité de vie dans notre commune repose avant tout sur le respect mutuel et l'attention portée à chacun. La Municipalité souhaite rappeler quelques principes de bon voisinage afin que chacun puisse profiter pleinement de son cadre de vie.



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'entretien des espaces extérieurs font naturellement partie de la vie quotidienne. Toutefois, l'utilisation d'équipements bruyants tels que les tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses ou autres outils motorisés peut occasionner des désagréments pour le voisinage.

Sans remettre en cause ces activités nécessaires, il est demandé à chacun de les réaliser dans des créneaux raisonnables, en évitant notamment les périodes de repos, les heures habituelles des repas, ainsi que les interventions tard le soir ou très tôt le matin. Quelques précautions et un peu de bon sens permettent souvent de concilier les besoins de chacun tout en préservant la tranquillité collective.

*Pour le bien de tous;
pensons à nos voisins !*

Quelques rappels pour un village calme et agréable à vivre



ABOIEMENTS DES CHIENS

Les chiens font partie de notre quotidien et de nos foyers, et nous le comprenons parfaitement.

Toutefois, des aboiements fréquents ou prolongés, notamment la nuit, peuvent devenir une vraie gêne pour le voisinage.

Nous invitons donc chaque propriétaire à veiller au comportement de son animal et à prendre les mesures nécessaires pour limiter les nuisances sonores.



DIVAGATION DES ANIMAUX

Un animal en liberté sur la voie publique peut provoquer des accidents, des dégradations ou des nuisances pour les habitants comme pour lui-même.

Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit veiller à ce qu'il reste sous sa surveillance et ne circule pas librement dans le village.



Le respect de ces règles simples contribue à préserver la tranquillité, la sécurité et la convivialité de notre village.

*Merci à chacun pour son civisme
et sa participation au bien-vivre ensemble !*

La Municipalité





Canicule et fortes chaleurs

Au moment où nous mettons sous presse ce bulletin communal, notre territoire est déjà touché par un épisode de canicule. Les prévisions annoncent des températures durablement élevées qui pourraient se prolonger tout au long du mois de juillet.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.46.49.67.40 ou le Maire de la commune au 06.32.25.67.55

Les bons réflexes à adopter

- Buvez régulièrement de l'eau, même sans avoir soif.
- Restez autant que possible dans un endroit frais.
- Fermez volets et fenêtres en journée et aérez votre logement la nuit.
- Évitez les sorties et les efforts physiques aux heures les plus chaudes.
- Rafraîchissez-vous régulièrement en mouillant votre visage, votre nuque et vos bras.
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, de vos voisins et des personnes isolées.

Si vous connaissez des personnes âgées de plus de 65 ans, de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ou en situation de handicap, encouragez-les à s'inscrire sur le registre communal de la mairie afin qu'elles puissent bénéficier, si nécessaire, de l'aide et du suivi mis en place par les services municipaux et les bénévoles.

Pendant toute cette période de fortes chaleurs, soyez particulièrement attentifs aux personnes les plus fragiles : rendez-leur visite, téléphonez-leur régulièrement et veillez à ce qu'elles restent bien hydratées et dans un environnement frais.

Un lieu de fraîcheur à votre disposition

Pendant les épisodes de fortes chaleurs, l'église de Saint-Martial-de-Mirambeau sera ouverte à tous. Vous pourrez y trouver un moment de fraîcheur, de calme et de repos aux heures les plus chaudes de la journée. N'hésitez pas à pousser la porte.

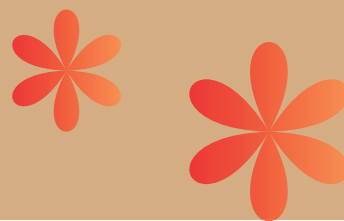
Limitation de la vitesse dans le bourg

Lors de sa séance du 19 mai, le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité sur un projet de limitation de la vitesse de circulation dans le bourg. Nous sommes dans l'attente d'un accord avec les services du Département pour valider cette réglementation sur la RD 254. Un comptage voiture et vitesse est en cours.

L'objectif est de renforcer la sécurité de tous les usagers, et plus particulièrement des enfants qui traversent régulièrement la route pour rejoindre le parc ou l'arrêt de bus, ainsi que des promeneurs, cyclistes et riverains.



Rétrospectives...



Un Brin de Muguet :

Le 1er Mai, les conseillers municipaux (Jean-Luc Duflot, Jean-Claude Gerbaud, Thierry Munier et Sophie Bossis) ont offert le traditionnel brin de muguet, accompagné d'un glaïeul commun, fleuri et cueilli pour l'occasion sur notre commune !

Merci à vous tous pour votre excellent accueil.



Cérémonie du 8 Mai :

Le matin du 8 mai, nous avons rendu hommage à la mémoire de nos soldats disparus pendant la seconde guerre mondiale, en déposant une gerbe de fleurs au pied du monument.

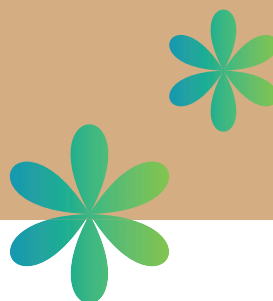
Nous vous inviterons à nous réunir le 11 novembre 2026 pour commémorer ensemble et partager le verre de l'amitié.

Le 7 juin, l'association la bonne rencontre a organisé une journée de partage conviviale et a préparé les grillades ! Toute la journée, enfants et adultes ont pu se divertir autour de jeux et pétanques ...

Cette initiative a permis de renforcer les liens entre les habitants et favoriser la convivialité ! Félicitations !



Rétrospectives...



Une mobilisation citoyenne pour une commune plus propre

Le samedi 23 mai, habitants, bénévoles et élus se sont retrouvés pour participer à l'opération annuelle de ramassage des débris dans la commune. Munis de sacs, gants et pinces, les participants ont parcouru différents secteurs afin de collecter les déchets abandonnés dans la nature et aux abords des routes.

Cette année, les bénévoles ont constaté avec satisfaction une diminution du volume de déchets ramassés par rapport à l'an passé. Un constat encourageant qui montre que les actions de sensibilisation et les efforts de chacun commencent à porter leurs fruits.

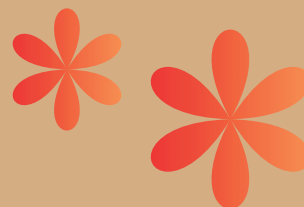
Cependant, malgré cette baisse, la quantité de débris retrouvés reste encore trop importante. Canettes, emballages plastiques, papiers et dépôts divers continuent de nuire à notre environnement et à la qualité de vie dans la commune.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes mobilisées pour cette matinée citoyenne, placée sous le signe du respect de l'environnement et du vivre-ensemble. Chacun espère désormais que ces gestes responsables permettront, année après année, de réduire encore davantage ces incivilités.



Bravo !

Évènements à venir...



Les Estivales de Haute-Saintonge 2026 sont un festival culturel itinérant gratuit organisé par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge. Elles se déroulent du 6 juin au 13 septembre 2026 dans de nombreuses communes de la Haute-Saintonge, en Charente-Maritime.

Le principe est de faire voyager la culture à travers le territoire en proposant des spectacles dans des lieux variés, souvent patrimoniaux ou en plein air :

- des concerts (rock, jazz, gospel, musique celtique, variétés, etc.) ;
- des spectacles de rue et de cirque ;
- des séances de cinéma en plein air ;
- des animations familiales et festives.

Les manifestations ont lieu dans des sites très divers : églises, places de villages, châteaux, théâtres de verdure, salles des fêtes ou espaces de loisirs. L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine local tout en proposant des événements accessibles à tous. Les communes accueillantes complètent souvent la soirée avec des repas, des marchés, des fêtes de village ou d'autres animations conviviales. En cas de mauvais temps, une solution de repli est prévue pour les spectacles en extérieur.

Cette année, la Fête de la Terre a pris la direction du sud de la Charente-Maritime... et autant vous dire qu'elle n'a pas choisi le chemin le plus calme

Vous l'attendiez ? La voici !

Nono et tout le canton de la Haute Saintonge vous attendent pour la plus grande foire agricole de plein air de Charente-Maritime : la Fête de la Terre

Réservez dès maintenant vos **15 et 16 août** !

Cette année, la Fête de la Terre s'installe à Saint-Martial-de-Mirambeau, sur un terrain situé à proximité du rond-point de la sortie 37 de l'autoroute A10.

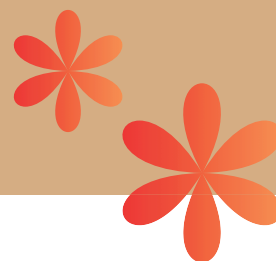
Au programme : animations, démonstrations, restauration 100% locale, convivialité et surtout de la bonne humeur !

Alors commencez à prévenir les copains, la famille et les voisins...

Jeunes Agriculteurs Charente-Maritime



Évènements à venir...



A la découverte de notre patrimoine communal Fête du Patrimoine

Le **samedi 19 septembre**, participez à un rallye automobile original et convivial à travers notre commune.

Animé par Jean-Louis Tardy, le groupe chargé de la mise en valeur du patrimoine propose la découverte de 12 lieux représentatifs de notre commune.

En début d'après-midi, les équipes, composées d'au moins deux personnes, devront répondre à différentes questions sur notre commune tout au long du parcours.

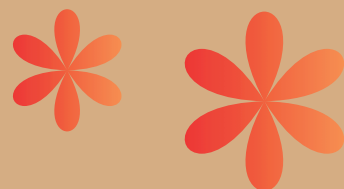
Cette manifestation sera également l'occasion de visiter notre église et d'en découvrir son histoire.

La fin d'après-midi se clôturera par la correction des réponses autour du verre de l'amitié, suivie d'une animation musicale.

Des flyers seront distribués à la fin du mois d'août afin de **préciser les modalités d'inscription**.



le S.I.P.M - C'est quoi ?



Le Syndicat Intercommunal du Pays de Mirambeau (SIPM)

Le syndicat intercommunal a été créé le 23 décembre 1964. Le syndicat se compose de 19 communes : Allas-Bocage ; Boisredon ; Consac ; Courpignac ; Mirambeau ; Nieul le Virouil ; Saint Bonnet sur Gironde ; Saint Ciels du Taillon ; Saint Dizant du Bois ; Saint George des Agoûts ; Saint Hilaire du Bois ; Saint Martial de Mirambeau ; Saint Sorlin de Conac ; Saint Thomas de Conac ; Saint Ramée ; Salignac de Mirambeau ; Semillac ; Semoussac et Soubran.

Courant 2025, les communes membres du Syndicat Intercommunal du Canton de Mirambeau (SICM) ont souhaité rédiger de nouveaux statuts pour en clarifier le contenu et notamment l'objet du syndicat. L'occasion aussi de changer la dénomination devenue obsolète depuis le redécoupage cantonal de 2014.

Le syndicat prend, ainsi, la dénomination de Syndicat Intercommunal du Pays de Mirambeau (SIPM). Les statuts ont été approuvés en date du 24 février 2026.

Le syndicat exerce, pour l'ensemble de ses communes membres, les compétences suivantes :

- L'accompagnement pour la création, la gestion et l'exploitation d'équipement sportifs de dimensions intercommunale, notamment la piscine et le gymnase sur Mirambeau.
- L'aide aux associations sportives présentant un intérêt intercommunal.
- L'accompagnement des activités culturelles.
- La protection de l'environnement et notamment la lutte contre la prolifération d'espèces classées nuisibles.
- Par délégation la gestion du port de Vitrezay.

Des missions d'animation, de coordination et d'ingénierie territoriale pour l'étude, l'élaboration et le suivi de projets d'intérêts commun.

Le syndicat est composé de membres élus par les conseillers municipaux des dix-neuf communes, chacune étant représentées par deux, trois, ou quatre titulaires en fonction du nombre d'habitants.

Les différentes commissions sont animées par le président et les quatre vice-présidents.

- Commission **piscine** : Mélanie Rainteau vice-Présidente et adjointe à Mirambeau
- Commission **finances** : Bruno Robert président et maire de St Martial de Mirambeau
- Commission **gymnase, activités sportives et culturelles** : Philippe Fiquet Vice-président et maire de St Dizant du Bois
- Commission **port de Vitrezay et patrimoine** : Hughes Sciard Vice-président et maire de St Thomas de Conac
- Commission **ingénierie** : Christophe Pavie vice-président et maire de Nieul le Virouil

le S.I.P.M - Tarifs Piscine de Mirambeau



Piscine intercommunale – 82 avenue de la République 17150 Mirambeau
05.46.49.62.89

SAISON 2026

*du mardi 02 juin au vendredi 3 juillet 2026

Réservé aux scolaires

- les mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h40 et de 14h00 à 16h
- les mercredis de 9h à 12h

Ouvert au public

- les mercredis de 15h à 19h30
- les samedis et dimanches de 15h à 19h30

*du samedi 4 juillet au dimanche 30 août 2026

Ouvert au public tous les jours (sauf les lundis) de 14h30 à 19h30

* du mardi 1 septembre au vendredi 11 septembre 2026

Réservé aux scolaires

- les lundis, mardis et jeudis de 9h15 à 11h40 et de 14h00 à 16h
- les mercredis et vendredis de 9h à 12h

TARIFS

ENFANTS :

- jusqu'à 5 ans : entrée gratuite

la pataugeoire est réservée exclusivement aux enfants de moins de 5 ans accompagnés des parents

- de 5 à 18 ans : 1,50 € (tarif B)

ADULTES (à partir de 18 ans) : 2,50 € (tarif C)

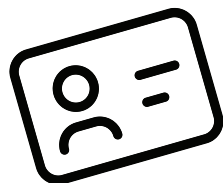
Cartes tarif réduit : - 10 entrées enfants : 13,00 €
- 10 entrées adultes : 23,00 €

Club Nautique : - 10 entrées enfants : 5,50 €
- 10 entrées adultes : 8,50 €

Visiteurs (gradins) : 1,00 € (tarif A)

Groupes : - Centres aérés, I.M.P., Ruches du Canton de MIRAMBEAU : 0,55 € par enfant et par bain
- Scolaires, Centres aérés, Ruches, etc... Hors Canton : 0,85 € par enfant et par bain

Enfants domiciliés dans les 19 communes du SICM (de 5 à 18 ans) : 1 € (tarif A)
sur présentation de la carte obligatoire (délivrée par la Mairie du domicile et tamponnée chaque année)



Carte de résident – Tarif préférentiel

Afin de bénéficier du tarif préférentiel réservé aux habitants du canton, vous devez faire établir votre carte de résident.

Pour cela, présentez-vous en mairie muni(e) :

- d'une photo d'identité ;
- d'un justificatif de domicile.

La carte de résident vous sera délivrée et vous permettra de profiter des tarifs réservés aux habitants du canton.



MAÎTRE THOMAS

MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR
PISCINE DE MIRAMBEAU

Apprendre, progresser et se dépasser dans une ambiance conviviale !

LEÇONS DE NATATION ENFANTS Cours en petits groupes de 3 à 4 enfants pour un accompagnement personnalisé. ✓ Apprentissage de la natation ✓ Perfectionnement ✓ Progression adaptée au niveau de chacun 15 € la leçon 130 € les 10 leçons	AQUAFORME (À PARTIR DE 16 ANS) AQUAGYM Mardi & Vendredi 12h30 - 13h15 AQUAGYM ADAPTÉE Jeudi 12h30 - 13h15 AQUATRaining Mercredi & Vendredi 19h30 - 20h15 8 € LA SÉANCE PLACES LIMITÉES	ENTRAÎNEMENT NATATION UNIQUEMENT JUILLET & AOÛT Mardi 19h30 - 20h30 Mercredi 12h15 - 13h15 Jeudi 19h30 - 20h30 FORFAIT ÉTÉ 40 €	VALIDATION DE TESTS ET DIPLÔMES Sur rendez-vous : • Pass Nautique • Aïssance Aquatique • Brevet de natation • Diplômes de natation 3 € Validation officielle selon les critères en vigueur.
---	--	---	--

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE DE MIRAMBEAU

EN JUIN : Mercredi, samedi et dimanche 15h00 - 19h30

À PARTIR DU 3 JUILLET : Du mardi au dimanche 14h30 - 19h30

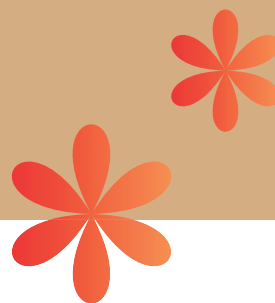
FERMÉ LE LUNDI

CONTACT & RENSEIGNEMENTS

06 76 46 92 90 (Maître Thomas) | 05 46 49 62 89 (Piscine de Mirambeau)

Facebook : Maître Thomas Natation | Piscine de Mirambeau 17150 Mirambeau

À très bientôt à la piscine !



Rolls à la fraise



Ingrédients pour 10 rolls environs :

- **Pâte à brioche** : 500g de farine ; une cuillère à soupe de levure boulangère (dilué dans 110mL de lait tiède) ; 1 œuf ; 70g de sucre ; une pincée de sel ; 100g de beurre mou ; de l'extrait de vanille
- **Appareil pour pâte à brioche** : 35g de farine et 170 ml d'eau
- **Compotés de fraises** : 500g de fraises ; 50g de sucre ; jus d'un demi citron ; une cuillère à soupe de maïzena diluée dans 2 cuillères à soupe d'eau
- **Glaçage** : 200g de mascarpone + 40g de sucre glace + 2 cuillères à soupe de compoté de fraise

Etapes :

Appareil brioche : Faire chauffer l'eau et la farine à feu doux jusqu'à épaississement, laisser refroidir

Pâte à brioche : Mélanger tous les ingrédients et l'appareil à brioche sauf le beurre. Pétrir à la main ou au robot pendant 10minute environ, ajouter le beurre mou et pétrir encore jusqu'à obtenir une pate lisse. Laisser lever 2h environ

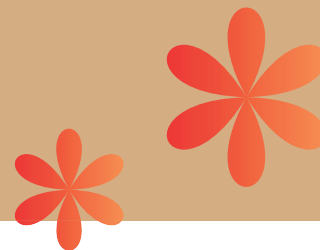
Compotée de fraise : Cuire les fraises coupées avec le sucre et le citron puis ajouter la maïzena diluée dans l'eau et laisser épaissir. Laisser refroidir et garder de côté 2 jolie cuillère pour le glaçage. Reprendre la pâte, la dégazer et l'étaler en formant un joli rectangle par très épais. Déposer la compoté par-dessus. Rouler le tout serrée et découper en tronçon. Déposer les tronçons dans un moule préalablement beurré, et laisser levée une 2eme fois environ 45minutes.

Vous pouvez déposer un peu de crème liquide autour des rolls avant la cuisson pour un côté encore plus moelleux. Mettre au four pour 20/25 minutes à 180°C.

Napper les rolls encore chaud du glaçage (Fouetter le mascarpone et le sucre. Ajouter la compoté de fraise mise de côté après l'avoir mixé).

Bon appétit !

Vous pouvez décliner cette recette avec vos fruits préférés (framboises, abricots...)

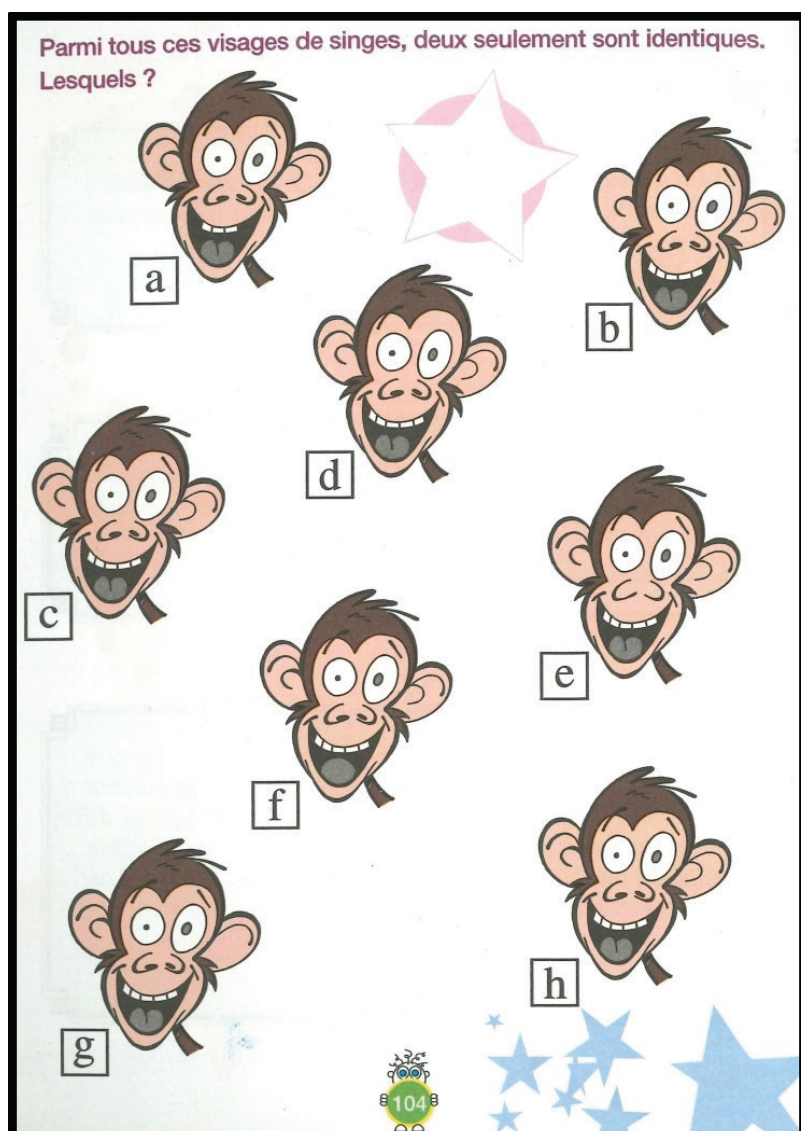


Les réponses aux jeux du bulletin n°22

Mot mystère : La lune met un peu plus de vingt-sept jours à faire le tour de la terre

Qui est l'intrus ? : FER

Vrai Jumeaux !



MOT MYSTERE

Instruction formelle

ACCELERE	ESTUAIRE	POLLUER
ATTENTE	FUMEUR	PRODIGE
CONTRAT	GAVROCHE	ROCKEUSE
DEMENTE	GRACILE	RONDELLE
ECHAUDE	LUMBAGO	SERRE
ENVOLER	MITEUSE	SEVERITE
ERAFLEE	NIVELE	TERNI
ESTRADE	PLAQUER	UNISSON

R	O	C	K	E	U	S	E	C	H	A	U	D	E	E
R	I	C	G	O	E	D	A	R	T	S	E	R	R	E
O	N	O	G	A	B	M	U	L	N	E	S	E	D	E
N	R	E	L	O	V	N	E	P	O	L	L	U	E	R
D	E	E	L	F	A	R	E	I	G	E	F	Q	M	I
E	T	U	N	I	S	S	O	N	C	V	U	A	E	A
L	G	R	A	C	I	L	E	C	N	I	M	L	N	U
L	E	T	N	E	T	T	A	E	H	N	E	P	T	T
E	G	I	D	O	R	P	M	I	T	E	U	S	E	S
T	A	R	T	N	O	C	S	E	V	E	R	I	T	E

Voici des jeux pour les petits et les grands ! Amusez-vous bien et profitez de ce moment de partage !

Camion à pizza de Dany !

N'oublions pas notre fidèle camion à pizzas !

Chaque vendredi soir, retrouvez Dany sur la place de la mairie / de l'église à Saint-Martial.

Toujours avec le sourire et sa bonne humeur, il vous prépare de délicieuses pizzas à emporter pour bien commencer le week-end.

📍 Rendez-vous tous les vendredis soir à Saint-Martial.



K Décoration

Un nouvel artisan à Saint-Martial !

Kévin DUCHE s'est installé à Saint-Martial et propose ses services pour tous vos travaux de décoration intérieure, en rénovation comme en neuf.

Il réalise des travaux de peinture, d'enduits décoratifs, de fresques, la pose de carrelage, de faïence et de mosaïque, la pose de plaques de plâtre, ainsi que l'aérogommage sur bois, pierre et métaux.

Que ce soit pour rénover une pièce, embellir votre intérieur ou donner une nouvelle vie à vos matériaux, n'hésitez pas à le contacter pour échanger sur votre projet.



Commerces / Entreprises

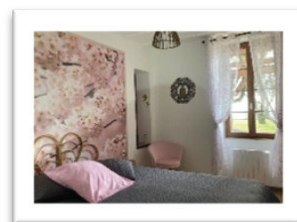
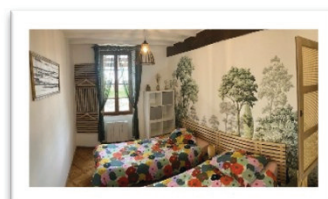


Depuis le printemps, le Moulin de la Garde a retrouvé une nouvelle vie.

Depuis peu, le Moulin de la Garde a été repris par un couple originaire de la région grenobloise, installé à Saint-Martial-de-Mirambeau à la suite d'une mutation professionnelle vers Bordeaux. Attirés par le calme et le charme authentique du village, ils s'intègrent progressivement à la vie locale.

Bien connu des habitants, le moulin appartenait autrefois à un résident très estimé, et reste un symbole du patrimoine de notre village. Aujourd'hui, une partie du bâtiment a été aménagée en gîte, conservant son esprit de convivialité.

Le gîte accueille confortablement quatre personnes grâce à ses deux chambres chaleureuses, parfait pour un couple avec deux enfants ou deux couples venus passer quelques jours ensemble.



Les beaux jours offrent un plus : une piscine chauffée permet de se détendre dans un cadre intime et reposant. Ce gîte est idéal pour retrouvailles familiales, week-ends entre amis, ou comme pied-à-terre lors de célébrations locales telles que mariages, baptêmes ou anniversaires.

Pour les habitants et les visiteurs de passage, le Moulin de la Garde reste un lieu au cœur de notre commune, où se mêlent souvenirs et convivialité. Autour du village, chacun peut profiter des paysages de notre campagne, des vignobles charentais, des petits ports de l'estuaire, et des plages atlantiques à quelques kilomètres, autant de lieux qui font partie de notre quotidien et de nos escapades.

Le gîte est réservable sur les plateformes ou directement auprès des propriétaires, permettant un contact simple et chaleureux. Plus qu'un hébergement, le Moulin de la Garde est désormais un lieu de partage pour notre village, où se créent de nouveaux souvenirs tout en célébrant l'histoire et l'âme de Saint-Martial-de-Mirambeau.

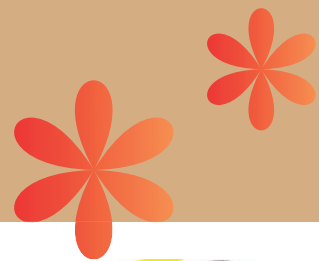
Contact : Stéphanie et Juan

07 44 99 43 08 ou resa@lemoulindelagarde.fr

<https://lemoulindelagarde.fr>



Informations diverses



INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Ma Mission Locale

une seule adresse pour
tous mes projets.

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode
avenir

un *métier*
qui me plaît

...une *formation*
pour y arriver

...des *solutions* pour
ma vie quotidienne



Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu cherches un emploi, une formation, un apprentissage ou tu ne sais pas encore quelle direction prendre ? La Mission Locale est là pour t'accompagner, gratuitement et à ton rythme.

Les conseillers t'aident à construire ton projet professionnel, à préparer tes candidatures et à trouver des solutions concrètes. Besoin d'un coup de pouce pour le logement, la mobilité, la santé ou tes démarches administratives ? Tu trouveras aussi une écoute, des conseils et un accompagnement personnalisé.

Parents, familles, proches : la Mission Locale est un partenaire de confiance pour aider les jeunes à gagner en autonomie et à construire sereinement leur avenir.

N'attends plus ! Pousse la porte de la Mission Locale de Jonzac / Mirambeau et donne un nouvel élan à tes projets. Sur RDV 05 46 48 58 10

 Rappel rentrée : la rentrée paraît loin... mais les inscriptions au transport scolaire, c'est maintenant ! Pensez-y dès aujourd'hui pour préparer une rentrée sereine et éviter les frais après le 27 juillet 2026.  

TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscriptions 2026-2027

Les inscriptions aux transports scolaires de la Région Nouvelle-Aquitaine sont ouvertes pour la rentrée 2026-2027.



AVANT LE
27 JUILLET 2026

pour bénéficier de la

GRATUITÉ

des frais de dossier.



PASSÉ CETTE DATE,

des frais de dossier de

24 €

seront appliqués.



Anticipez
pour une rentrée
sereine !



COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription s'effectue en ligne sur :

transports.nouvelle-aquitaine.fr

✓ Pour les élèves utilisant les cars scolaires ou les TER gérés par la Région.

✓ N'attendez pas la fin de l'été pour garantir le traitement de votre dossier avant la rentrée !



Cars scolaires
et TER Région



Inscription 100 %
en ligne



Gratuité des frais
de dossier jusqu'au
27 juillet 2026



Une démarche simple
pour une rentrée
bien préparée !

TARIFS

habitants de

HAUTE SAINTONGE



CARTE RÉSIDENT HAUTE SAINTONGE OBLIGATOIRE



Cartes obligatoires disponibles à la
Mairie de Saint Martial de Mirambeau
sur présentation d'un justificatif
de domicile et d'une photo.



PÉRIODE VERTE

Du lundi au vendredi
en période scolaire



ESPACES DÉTENTE

Tarif unique
adulte/enfant

8€



BASSIN SPORTIF

Tarif adulte : 4.10€

Carnet de 10 : 39€

Tarif - de 16ans : gratuit



PÉRIODE JAUNE

Week-end, vacances scolaires
zone A, jours fériés



ESPACE LUDIQUE

Tarif adulte : 13€

Tarif enfant - 16ans : gratuit *

Tarif duo adulte : 21.50€

*hors vacances d'été



ESPACES DÉTENTE

Tarif adulte : 16.50€

Tarif enfant - 16ans : 9.40€

Tarif duo adulte : 26€

Tarif famille : 44€



PASS LIBERTÉ

Tarif adulte : 22€

Tarif enfant - 16ans : 9.40€*

Tarif duo adulte : 42€

Tarif famille : 49€*

*hors vacances d'été



RENSEIGNEMENTS



05.46.48.86.00



www.lesantillesdejonzac.com



Profitez de nos espaces
bien-être et ludique
à tarifs préférentiels !

Numéros utiles

Pharmacie BOLIK - Mirambeau 05 46 49 60 18
Vétérinaire Vplus - Mirambeau 05 46 49 70 16
Maison de santé - Mirambeau 05 46 48 55 99
AEM - Service à la personne 05 46 49 88 11
ADMR - Service à la personne 05 46 49 70 16

Mission locale Mirambeau 05 46 49 05 43
(Accompagnement à l'emploi des - 25 ans)

Service social - Jonzac 05 46 48 17 99

CARSAT - Retraite Générale 39 60
MSA - 09 69 36 87 00
AMELI - CPAM 36 46
CAF 32 30

Secours Catholique - Mirambeau 07 48 15 41 62

SAUR - 05 81 31 85 01 - En cas d'urgence 05 81 91 35 02
EDF - 3404

Centre anti-poison 24h/24 - 05 56 96 40 80



♻️ DÉCHÈTERIE DE GUITINIÈRES 05 46 48 32 81

📍 Pont Richaud - 17500 Guitinières

🕒 Horaires d'ouverture

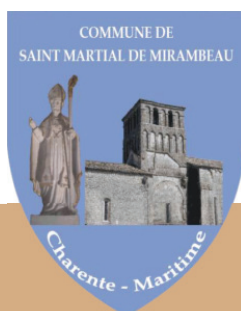
Lundi → Samedi

9h00 - 12h30

14h00 - 17h30

❌ Fermé : dimanche et jours fériés

♻️ Dépôt : déchets verts, encombrants, cartons, électroménager, gravats...



Mairie de Saint-Martial-de-Mirambeau

☎️ Téléphone : 05 46 49 67 40

✉️ Email : mairie@saintmartialdemirambeau.fr

🌐 Site web : <https://www.saintmartialdemirambeau.fr>

🕒 Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi : 10h - 13h

Vendredi : 14h - 17h



Social-santé



Urgence

Qui appeler ?



15 Samu

Urgence médicale



17 Police secours

Signaler une infraction



18 Pompiers

Situation de péril ou accident



114 Urgence 114

Accessible par Application, internet et SMS

► Pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques.



196 et canal 16 En mer

Sauvetage en mer

► Depuis le littoral : appelez le 196 ou le 112.

► En mer : privilégiez le canal 16 de la radio VHF.



112 Europe

Urgence médicale - Infraction - Péril



Service Public

